Lycée professionnel
Pierre Vernotte
Moirans-en-Montagne

académie
de Besançon
Éducation
nationale

ÉCOLE des ARTS DU BOIS
PIERRE VERNOTTE

ARTS du BOIS

DOSSIER DE CANDIDATURE

BMA EBENISTE

BMA en 2 ans

(ou 1 an sur dérogation du rectorat après positionnement)

MOIRANS en MONTAGNE

lycee-vernotte.fr

Année scolaire 2021/2020

Lycée professionnel
Pierre Vernotte
Moirans-en-Montagne

académie
de Besançon
Éducation
nationale

DOSSIER DE CANDIDATURE

Ne concerne pas les élèves en CAP ébéniste

Dossier à retourner au LP PierreVernotte pour le 1 JUIN 2020

- accompagné des bulletins de votre dernière année scolaire
- justificatif de diplôme (ou relevé de notes obtenues en juin/juillet)
- lettre indiquant les motivations et les compétences

NOM :……..Prénom :…….....
Email :……
Adresse :……
……..
Tel :…… Portable :……

SCOLARITE

Année	Formation	Etablissement	Ville/ N°Depart
2020/2019			
2019 /2018			
2018/2017			

DIPLÔMES OBTENUS

Année	Diplômes obtenus	Etablissement

AUTRES VŒUX FORMULES (Parcoursup, affelnet , privé …)

Vœu	Formation	Etablissement	Ville
Voeu1			
Vœu 2			
Voeu3			

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

……..
……..
……
Date …… Signature :

Année scolaire 2021/2020

Les contenus de la formation BMA Ebéniste sont déterminés au plan national par le référentiel du diplôme qui définit les programmes, l'organisation des enseignements, le règlement et la nature des épreuves de l'examen.

La formation est constituée de 9 blocs de compétences :

BC01 Épreuve professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel et l'économie-gestion
BC02 Épreuve de projet de réalisation
BC03 Épreuve de cultures artistiques
BC04 Épreuve d'arts appliqués
BC05 Épreuve scientifique
BC06 Épreuve de langue vivante (Anglais)
BC07 Épreuve de Français-Histoire-géographie-enseignement moral et civique
BC08 : Épreuve d'éducation physique et sportive
BC09 : Langue vivante facultative (non dispensée à l'AFPIA EST-NORD)

Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau 4 (BAC) au minimum sont dispensés des blocs BC05 – BC06 – BC07 – BC08 – BC09. Ils bénéficient d'heures individualisées en enseignement professionnel.

<u>DECISION DE LA COMMISSION</u> : ADMIS ☐ NON ADMIS ☐
LS N°:……